



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18ème
Nom de site	Rue Caulaincourt	Numéro	T10969
Adresse du site	3, rue Caulaincourt	Hauteur	R+9 (37.73m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	SFR présent (0/120/240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	29/11/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	15/11/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	15/01/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 310,90 et 210°.		
Distance des ouvrants	15m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	0°
Estimation	310° <3V/m - 90° <2V/m-210° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers	<0.5V/m dans les établissements particuliers		

Incidence visuelle

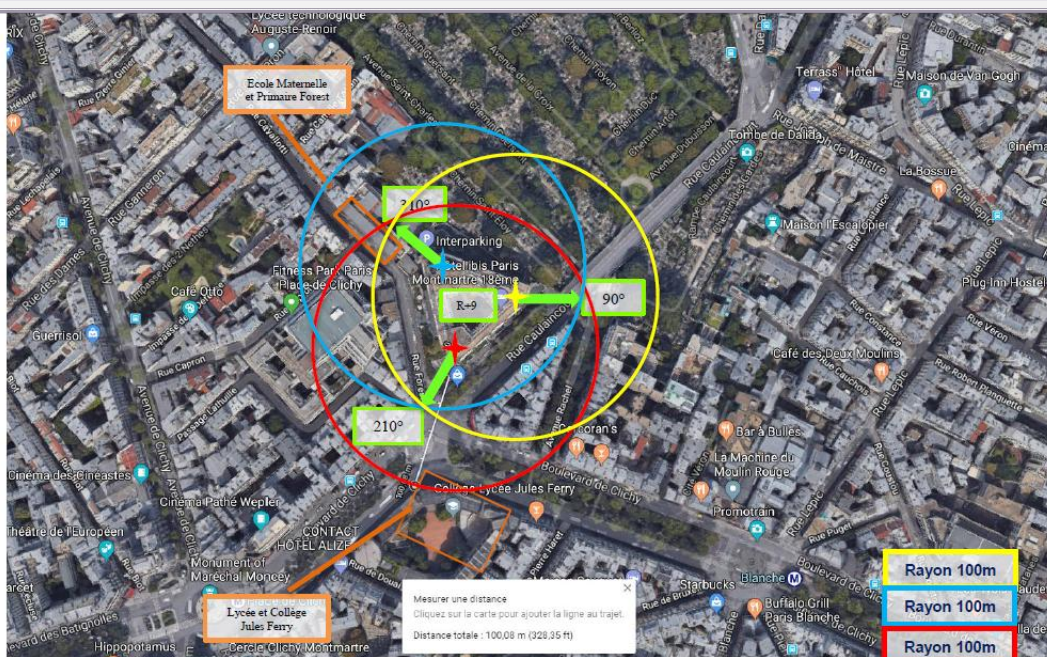
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes pentabandes existantes par trois antennes Heptabandes de tailles identiques.
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair placés à proximité des antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	39.60m (Az 310 et 90) 36.55m (Az 210°)

Date :

Conformité du dossier

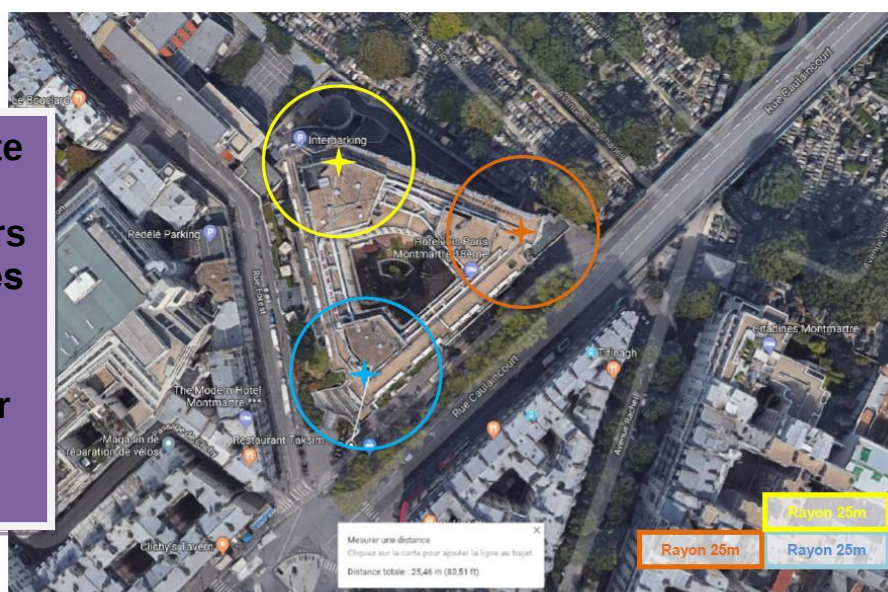
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable ☐	Défavorable ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



	Type	Nom	adresse	Niveau estimé
1	Collège-Lycée	Collège-Lycée Jules Ferry	77 Boulevard de Clichy, 75009 Paris	Inférieur à 1 V/m
2	École	Ecole maternelle Forest	14 Rue Forest, 75018 Paris	Inférieur à 1 V/m
3	École	Ecole primaire Forest	16 Rue Forest, 75018 Paris	Inférieur à 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

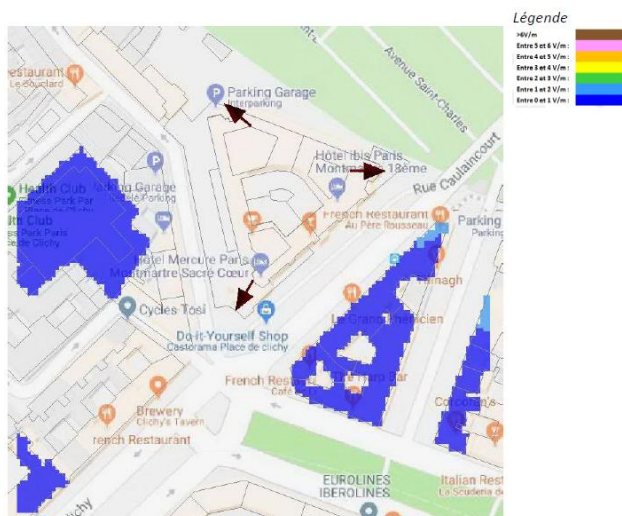


Dans un rayon de 25m, la hauteur au niveau des antennes est supérieure à tous les bâtiments alentours. Il n'y a donc aucun bâtiment en vue directe depuis les 3 azimuts.

Simulation et conformité au seuil de la Charte

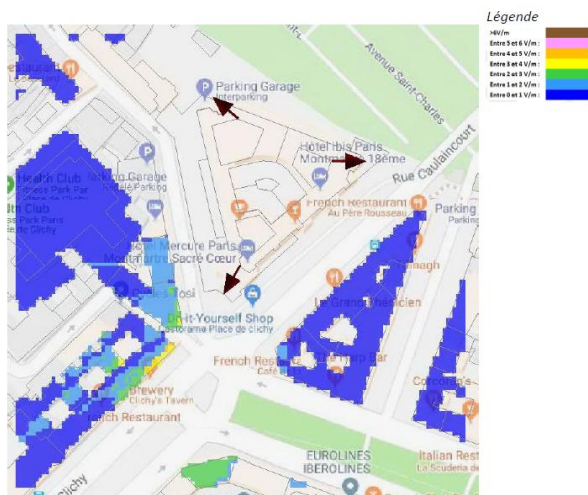
a. Azimut 90°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m.
 La hauteur correspondante est de 25,5 m.



b. Azimut 210°

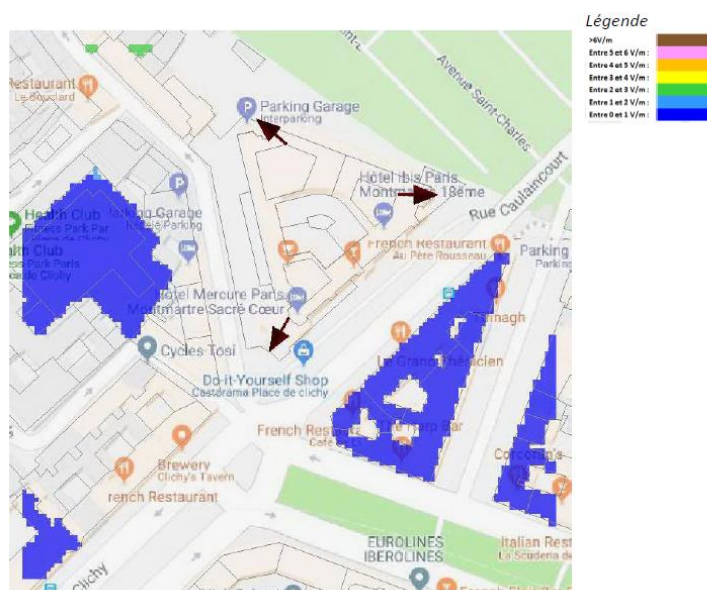
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 310°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
 [Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 90°	Azimut 210°	Azimut 310°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 4-5 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	25,5 m	19,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans Les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

Aucune modification visible

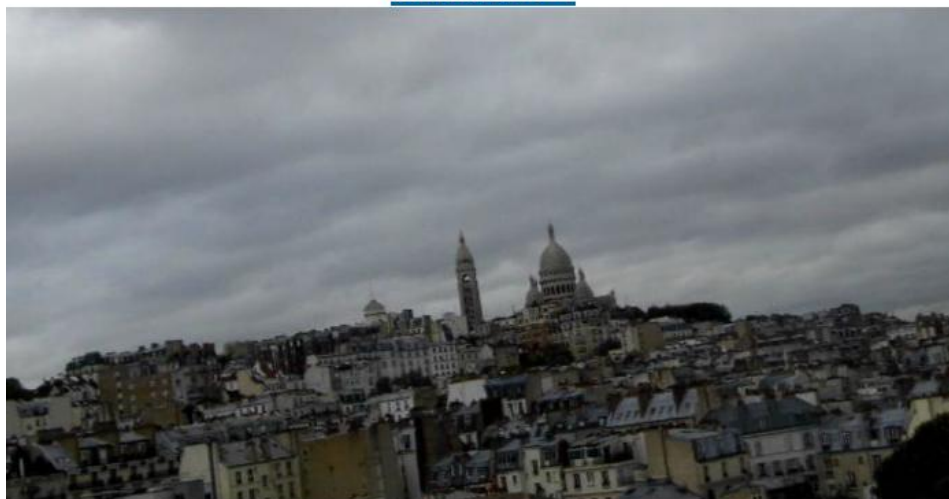


Vue des Azimuts

Azimut 310 ° :



Azimut 90 ° :



Azimut 210 ° :

